

Section 0 : Lettre d'invitation aux candidats

Avis d'Appel d'offres Restreint (AAOR)

Avis d'Appel d'Offres international – Cas sans pré qualification

L'Institut de recherche Agronomique de Guinée à travers le Ministère de l'Agriculture a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des produits spécifique pour l'Agriculture en six (06) lots:

N°	Culture	Catégorie	Qté (t)	Prébase	Base	Provenance
1	Riz	Prébase/Base	60	5	55	AfricaRice, IER, IITA
2	Maïs	Prébase/Base	55	5	50	IER, IITA
3	Coton	Prébase/Base	30	7	23	IER
4	Maraichage	Prébase/Base	5	1.5	3.5	ISRA, France
5	Pomme de terre	Prébase/Base	5	1	4	ISRA, Pays-Bas
6	Manioc	Prébase/Base	5	2	3	IITA

Les semences seront fournies sur les sites indiqués par l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée, dans un délai de trente (30) jours.

L'Institut de Recherche Agronomique de Guinée sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les semences en six (06) lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre Restreint tel que défini aux articles 28 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les Centre Semenciers agréer de la sous-région éligible et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offre Restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

À cet effet, le département l'Agriculture à travers l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) a procédé à une présélection de centres semenciers agréés de la sous-région, sur la base de leur expérience confirmée et qui souhaiterait faire une convention avec les centres semenciers qui seront retenus sur la base d'une évaluation. Parmi ces structures figurent, entre autres, des institutions de référence telles que :



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn



- **Institut d'Economie Rurale (IER)/**adresse : Bamako/Mali ; tel : +223 20 22 33 55 ; site web : www.ier.ml
- **Institut de l'Environnement et de recherches Agricoles (INERA)/** adresse : Ouagadougou/Burkina Faso ; tel : +226 25 30 64 71 ; site web : www.inera.bf
- **Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)/** adresse : Dakar/Sénégal ; tel : +221 33 859 17 25 ; email : isra@isra.sn ; site web : www.isra.sn
- **International Institute of Tropical Agriculture (IITA)/** adresse : Ibadan/Nigeria ; tel : +234 22412626 ; email : iita@cgiar.org ; site web : www.iita.org
- **CORAF/WECARD/** adresse : Dakar/Sénégal ; tel : +221 33 869 96 18 ; email : coraf@coraf.org
- **AfricaRice (Africa Rice Center)** adresse : Cocody-Abidjan/Côte d'Ivoire/tel : +225 27 22 48 09 10 ; email : africarice@cgiar.org /site web : www.africarice.org .

Les centres semenciers intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture** sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél: + (224) 622 67 27 21, Email: prmp@agriculture.gv.gn /karimsaranreo1981@gmail.com ou à l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée la **Direction Nationale de l'Agriculture** Tél.: +(224) 622 20 82 02; Email: m.diawara@irag.gv.gn ; mamadydiawara280@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de 0.60% sera payée à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaire ;

0,3% du montant Hors Taxes du marché sera payé à la DGCMP comme frais d'immatriculation du contrat.

Le document d'Appel d'offres restreint est gratuit sera immédiatement remis aux candidats après l'avis de non objection sur l'appel d'offres restreint.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, plus la version électronique des offres sur une clé USB à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture au plus tard le le 22/07/2026 à 10h 30 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de

Kaloum -Almamyà à la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, numéro de téléphone 622 67 27 21, le 22.../07/2026 à 11H.

Toutes les modalités de garanties doivent être définies dans la convention entre l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) et le Centre Semencier qui sera sélectionné.

Les offres devront demeurer valable pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général



Mamady DIAWARA



Sis au quartier Almamyà - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

PROJET
SIMANDOU
2040

Guinée
www.guinee.gn

... à 100 000 000 GNF, article 613 du code pénal guinéen